

# JOURNAL DE MONACO

## Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

DIRECTION - REDACTION - ADMINISTRATION MINISTÈRE D'ÉTAT - Place de la Visitation - B.P. 522 - MC 98015 MONACO CEDEX  
Téléphone : 93.15.80.00 - Compte Chèque Postal 30 1947 T Marseille



### ABONNEMENT

1 an (à compter du 1 <sup>er</sup> janvier)	
tarifs toutes taxes comprises :	
Monaco, France métropolitaine .....	325,00 F
Etranger .....	400,00 F
Etranger par avion .....	500,00 F
Annexe de la "Propriété Industrielle", seule .....	155,00 F
Changement d'adresse .....	7,70 F
Microfiches, l'année .....	450,00 F
(Remise de 10 % au-delà de la 10 <sup>e</sup> année souscrite)	

### INSERTIONS LÉGALES

la ligne hors taxe :	
Greffé Général - Parquet Général, Associations (constitutions, modifications, dissolutions) .....	37,50 F
Gérances libres, locations gérances .....	40,00 F
Commerces (cessions, etc ...) .....	42,00 F
Société (Statuts, convocation aux assemblées, avis financiers, etc ...) .....	44,00 F

## SOMMAIRE

### AVIS ET COMMUNIQUÉS

#### MINISTÈRE D'ÉTAT

Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines.

*Avis de recrutement n° 96-213 d'un chargé de mission au Service d'Informations et de Contrôle sur les Circuits Financiers (p. 1260).*

*Avis de recrutement n° 96-214 d'un chef cuisinier au Mess de la Force Publique (p. 1260).*

*Avis de recrutement n° 96-215 d'un chef de section au Service des Travaux Publics (p. 1260).*

*Avis de recrutement n° 96-216 d'une secrétaire comptable au Service des Travaux Publics (p. 1260).*

*Avis de recrutement n° 96-217 d'un employé de bureau au Centre de Presse (p. 1260).*

#### DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Direction de l'Habitat - Service du Logement.

*Locaux vacants (p. 1261).*

Administration des Domaines.

*Mise à la location d'un local à usage commercial dans l'immeuble en cours d'achèvement au 18/22, rue Princesse Marie de Lorraine à Monaco-Ville (p. 1261).*

Office des Émissions de Timbres-Poste.

*Retraits de valeurs (p. 1261).*

#### INFORMATIONS (p. 1262)

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES (p. 1263 à p. 1268)

## AVIS ET COMMUNIQUÉS

### MINISTÈRE D'ÉTAT

Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines.

**Pour les conditions d'envoi des dossiers, se reporter aux indications figurant in fine des avis de recrutement.**

#### *Avis de recrutement n° 96-213 d'un chargé de mission au Service d'Informations et de Contrôle sur les Circuits Financiers.*

La Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un chargé de mission au Service d'Informations et de Contrôle sur les Circuits Financiers (S.I.C.C.F.I.N.).

La durée de l'engagement sera d'une année, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 597/872.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être de nationalité monégasque ;
- être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau de la maîtrise ou équivalent dans le cadre de la formation continue bancaire ;
- avoir une bonne maîtrise des langues anglaise et italienne ;
- posséder des connaissances approfondies en matière d'informatique ;
- justifier d'une expérience bancaire de 15 années minimum.

#### *Avis de recrutement n° 96-214 d'un chef cuisinier au Mess de la Force Publique.*

La Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines fait savoir qu'un poste de chef cuisinier au Mess de la Force Publique va être vacant, à compter du 16 octobre 1996.

La durée de l'engagement sera de trois ans, la période d'essai étant de six mois.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de faire preuve d'une grande disponibilité des week-end et jours fériés.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 243/346.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être âgé de 45 ans au moins ;
- justifier d'une expérience de cinq années comme chef de cuisine.

#### *Avis de recrutement n° 96-215 d'un chef de section au Service des Travaux Publics.*

La Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines fait savoir qu'un poste de chef de section sera vacant, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1996, au Service des Travaux Publics.

La durée de l'engagement sera d'un an, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 450/580.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être âgé de 35 ans au moins ;
- être titulaire d'un certificat de métreur-vérificateur ou présenter un niveau d'études correspondant à celui sanctionné par ce diplôme ;
- justifier d'une expérience de cinq ans en qualité de métreur-vérificateur ;
- présenter des références en matière de pratique administrative.

#### *Avis de recrutement n° 96-216 d'une secrétaire comptable au Service des Travaux Publics.*

La Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines fait savoir qu'un poste de secrétaire comptable sera vacant au Service des Travaux Publics.

La durée de l'engagement sera d'un an, à dater du 16 octobre 1996, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 243/346.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être âgé de 25 ans au moins ;
- posséder un baccalauréat G2 (comptabilité) ou justifier d'un niveau d'études correspondant à celui sanctionné par ce diplôme ;
- être apte à l'utilisation de logiciels sur micro-ordinateur (traitement de texte, tableur, base de données) ;
- présenter une expérience professionnelle de secrétariat de direction dans un service administratif.

#### *Avis de recrutement n° 96-217 d'un employé de bureau au Centre de Presse.*

La Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un employé de bureau au Centre de Presse à compter du 15 octobre 1996.

La durée de l'engagement sera de trois ans, la période d'essai étant de six mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 239/332.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être âgé de 30 ans au moins ;
- posséder de parfaites connaissances en informatique ;

– posséder une solide formation de maquettiste, une bonne expérience dans l'utilisation du logiciel de publication assistée par ordinateur (P.A.O.), du scanner et du matériel offset.

### ENVOI DES DOSSIERS

En ce qui concerne les avis de recrutements visés ci-dessus, les candidats devront adresser à la Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines - Stade Louis II - Entrée H - 1, avenue des Castelans - BP 672 - MC 98014 Monaco Cédex dans un délai de dix jours à compter de leur publication au "Journal de Monaco", un dossier comprenant :

- une demande sur papier libre accompagnée d'une photo d'identité,
- une fiche de renseignements (à retirer à la Direction de la Fonction Publique) dûment remplie,
- un extrait de l'acte de naissance ou fiche individuelle d'état civil,
- un extrait du casier judiciaire,
- une copie certifiée conforme des titres et références présentés,
- un certificat de nationalité (pour les personnes de nationalité monégasque).

Les candidats retenus seront ceux présentant les titres et références les plus élevés, sous réserve de la priorité légale d'emploi accordée aux candidats de nationalité monégasque.

### DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

Direction de l'Habitat - Service du Logement.

#### Locaux vacants

Les personnes inscrites en qualité de protégées aux termes de la loi n° 1.118 du 18 juillet 1988 modifiée, relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation sont informées de la vacance des appartements suivants :

– 3, avenue du Port, 1<sup>er</sup> étage face, composé de 2 pièces, cuisine, salle d'eau, w.-c.

Le loyer mensuel est de 3.845 F.

– 16, rue de la Turbie, 1<sup>er</sup> étage, composé de 2 pièces, cuisine, salle d'eau, w.-c..

Le loyer mensuel est de 4.500 F.

– 12, rue des Agaves, 4<sup>e</sup> étage à droite, composé de 3 pièces, cuisine, bains.

Le loyer mensuel est de 4.548,34 F.

– 29, boulevard Rainier III, 1<sup>er</sup> étage à droite, composé de 2/3 pièces, cuisine, salle d'eau, w.-c..

Le loyer mensuel est de 4.500 F.

– 9, rue Malbousquet, rez-de-chaussée à gauche, composé de 1 pièce, cuisine, salle d'eau, w.-c., balcon.

Le loyer mensuel est de 3.000 F.

– 2, rue Joseph Bressan, 3<sup>e</sup> étage à gauche, composé de 2 pièces, cuisine, salle d'eau, w.-c..

Le loyer mensuel est de 2.255,39 F.

Le délai d'affichage des ces appartements court du 4 au 23 septembre 1996.

– 10, rue des Açores, 1<sup>er</sup> étage à gauche, composé de 2 pièces, cuisine, w.-c., douche.

Le loyer mensuel est de 2.100 F.

Le délai d'affichage de cet appartement court du 2 au 21 septembre 1996.

– 32, boulevard du Jardin Exotique, 2<sup>e</sup> étage à droite, composé de 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c..

Le loyer mensuel est de 3.891,45 F.

Le délai d'affichage de cet appartement court du 9 au 28 septembre 1996.

Les personnes protégées intéressées par ces offres de location devront notifier leur candidature au propriétaire ou à son représentant déclaré, pendant ce délai d'affichage, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Dans le même délai, elles doivent en aviser le Service du Logement.

#### Administration des Domaines

*Mise à la location d'un local à usage commercial dans l'immeuble en cours d'achèvement 18/22, rue Princesse Marie de Lorraine à Monaco-Ville.*

L'Administration des Domaines fait connaître qu'elle dispose, à la location, d'un local à usage commercial d'une superficie de 84 m<sup>2</sup> dans l'immeuble domanial en cours d'achèvement situé au 18/22, rue Princesse Marie de Lorraine à Monaco-Ville.

Les candidats doivent adresser leur demande au service précité - 24, rue du Gabian - B.P. 719 - MC 98014 MONACO Cedex, avant le 31 septembre 1996, dernier délai.

#### Office des Emissions de Timbres-Poste

##### Retraits de valeurs.

L'Office des Emissions de Timbres-Poste procédera, le lundi 25 septembre 1996, à la fermeture des bureaux, aux retraits des valeurs commémoratives ci-après désignées émises dans le cadre de la première partie du programme philatélique 1995 et 1996 :

– 2,40 : XX<sup>e</sup> Festival du Cirque de Monte-Carlo - Emission du 10 janvier 1996 ;

– 2,80 : XII<sup>e</sup> Festival de la Magie - Emission du 10 janvier 1996 ;

- 3,00 : XXIX<sup>e</sup> Concours International de Bouquets - Emission du 26 janvier 1996 ;

- 4,00 : Exposition Camire de Monte-Carlo - Emission du 26 janvier 1996

#### *International Special Olympics*

- 3,00 : Logo de l'Association Monégasque - Emission le 3 avril 1995

Série "Souverains Océanographes" (émission conjointe Monaco-Portugal)

#### *Portugal*

- 4,50 : Prince Albert I<sup>er</sup>

- 3,00 : Roi Carlos I<sup>er</sup>

Et des valeurs commémoratives ci-après émises dans le cadre de la deuxième partie du programme philatélique 1995 :

- 3,00 : Cinquantenaire ONU - Emission du 24 octobre 1995

- 3,00 : Cinquantenaire de la F.A.O. - Emission du 24 octobre 1995

- 3,00 : 1995 Année de la Tolérance - Emission du 24 octobre 1995

- 3,00 : Cinquantenaire de l'adoption de la constitution de l'UNESCO - Emission du 24 octobre 1995.

## INFORMATIONS

### *La Semaine en Principauté*

#### *Espace Fontvieille*

les 14 et 15 septembre,  
Exposition Féline Internationale de Monaco

du 20 au 22 septembre,  
Grande Braderie de Monaco

#### *Hôtel Beach Plaza et Roccabella*

jusqu'au 21 septembre,  
Quinzaine culturelle "Le Maroc à Monaco"

#### *Salle des Variétés*

le 20 septembre, à 20 h 30,  
Soirée musicale organisée par Crescendo

#### *1, rue des Lilas*

du 20 septembre au 6 octobre,  
Olympiades d'Échecs organisées par la Fédération Monégasque d'Échecs

#### *Hôtel de Paris - Salle Empire*

le 21 septembre, à 21 h,  
Nuit de la Mer

#### *Cathédrale de Monaco*

le 22 septembre, à 17 h,  
Audition d'orgue par *Silvano Rodi*

#### *Hôtel de Paris - Bar américain*

tous les soirs, à partir de 22 h,  
piano-bar avec *Enrico Ausano*

#### *Hôtel Hermitage - Bar terrasse*

tous les soirs à partir de 19 h 30,  
Piano-bar avec *Mauro Pagnanelli*

#### *Sun Casino - Cabaret Folie Russe (Hôtel Lewys)*

tous les soirs, sauf le lundi,  
Dîner spectacle : *Like Show Business*  
Dîner à 21 h,  
Spectacle à 22 h 20

#### *Port de Fontvieille*

tous les samedis, de 9 h 30 à 17 h 30,  
Foire à la brocante

### *Expositions*

#### *Musée Océanographique*

Expositions permanentes :

#### *Découverte de l'océan*

#### *Art de la nacre, coquillages sacrés*

le lundi, mercredi, vendredi, à 14 h 30 et 16 h,  
le "Micro-Aquarium"

jusqu'à fin septembre, tous les jours de 14 h à 17 h,  
"la Méditerranée vue du ciel"

jusqu'au 30 septembre, dans la "Salle de l'Ours",  
Exposition des "poissons de verre", par 12 maîtres-verriers  
"Festival Cousteau", tous les jours à 11 h,  
jusqu'au 17 septembre : "le cœur de la mer"  
du 18 au 24 septembre : "Lilliput en Antarctique"

#### *Musée National*

jusqu'au 13 octobre,  
*Les Poupées de Peynet*, collection de S.A.S. la Princesse Caroline

#### *Maison de l'Amérique Latine*

jusqu'au 30 septembre,  
Exposition des œuvres de l'artiste-peintre finlandais *Jukka Pentti Saarikoski*

#### *Les Terrasses de Fontvieille*

jusqu'au 22 septembre,  
Exposition de sculpteurs tessinois, dans le cadre d'échanges de sculptures contemporaines entre Lugano et Monaco

### *Congrès*

#### *Hôtel de Paris*

jusqu'au 17 septembre,  
Silversea Cruises

du 19 au 22 septembre,  
Réunion Philips

#### *Hôtel Hermitage*

du 18 au 24 septembre,  
Nan Shan Life Insurance

du 20 au 23 septembre,  
Réunion Syntegra

*Hôtel Loews*

jusqu'au 17 septembre,  
World Monopoly Tournament

du 17 au 22 septembre,  
Réunion ISS - Face

du 18 au 20 septembre,  
Séminaire Pasteur - Mérieux

du 19 au 21 septembre,  
Incentive Tauck Tours

*Hôtel Beach Plaza*

du 17 au 20 septembre,  
Virgin Records Incentive

*Centre de Congrès Auditorium*

jusqu'au 14 septembre,  
Convention Campari

*Centre de Rencontres Internationales*

le 14 septembre,  
Société Française de Radiologie  
Réunion Franco-Italienne du Littoral méditerranéen

*Manifestations Sportives**Monte-Carlo Golf Club*

le 15 septembre,  
Coupe Canali - Medal

le 22 septembre,  
Coupe M. et J.-A. Pastor - Medal (R)

*Stade Louis II*

le 14 septembre, à 20 h,  
Championnat de France de Football : Monaco - Lyon

*Quai Albert I<sup>er</sup>*

le 15 septembre,  
3<sup>e</sup> Championnat du Monde de Bobsleigh à roulettes

*Quai des Etats-Unis*

le 19 septembre, à 17 h 30,  
Arrivée du X<sup>e</sup> Rallye Monte-Carlo de Voitures Anciennes 1996  
le 21 septembre, à 10 h 30, Place du Palais : Remise des prix  
le 21 septembre, au Sporting-Club : Gala de Clôture

*Port de Monaco*

du 18 au 22 septembre,  
Monaco Classic Week :

• Exposition de 40 canots automobiles anciens, 30 voiliers de tradition dont 12 signés Fife

• Epreuves en mer : mille lancé et épreuves de régularité pour les unités à moteur. Défis pour les voiliers

\*

\* \*

**INSERTIONS LEGALES ET ANNONCES****GREFFE GENERAL****EXTRAIT**

Par jugement en date de ce jour, le Tribunal de Première Instance a, avec toutes conséquences de droit,

– Constaté la cessation des paiements de la société anonyme monégasque dénommée SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE CREATION, en abrégé JUNIL SICOC, dont le siège social se trouve immeuble "Le Thalès", rue du Gabian à Monaco et en a fixé provisoirement la date au 7 mars 1996 ;

– Nommé M. Léon-Michel LEVY, en qualité de juge-commissaire ;

– Désigné M. Christian BOISSON, expert-comptable, en qualité de syndic.

Pour extrait conforme délivré en application de l'article 415 du Code de Commerce.

Monaco, le 4 septembre 1996.

*P./ Le Greffier en Chef,  
Le Greffier en Chef Adjoint*

**EXTRAIT**

Par ordonnance en date de ce jour, M<sup>me</sup> Brigitte GAMBARINI, Juge Commissaire de la liquidation des biens de Gérard FONQUERNE, associé commandité de la S.C.S. FONQUERNE & Cie, a, conformément à l'article 428 du Code de Commerce, taxé le montant des frais et honoraires revenant au syndic Christian BOISSON dans la liquidation des biens susvisée.

Monaco, le 9 septembre 1996.

*Le Greffier en Chef,  
Antoine MONTECUCCO.*

**EXTRAIT**

Par ordonnance en date de ce jour, M<sup>me</sup> Brigitte GAMBARINI, Juge Commissaire de la liquidation des biens de la S.C.S. FONQUERNE & Cie, a, conformément à l'article 428 du Code de Commerce, taxé le montant des frais et honoraires revenant au syndic Christian BOISSON dans la liquidation des biens susvisée.

Monaco, le 9 septembre 1996.

*Le Greffier en Chef,*  
Antoine MONTECUCCO.

**EXTRAIT**

D'un jugement prononcé par le Tribunal de Première Instance de Monaco, le 14 mars 1996, enregistré :

ENTRE :

Le sieur Frédéric GOEDKOOOP, demeurant 8, avenue des Ligures à MONACO ;

Demandeur,

ET :

1°) La Société en Commandite Simple dénommée SCS HAMPE ET Cie, en liquidation, dont le siège social est 1, rue du Gabian à MONACO, Immeuble "Le Thalès", prise en la personne de son gérant en exercice et liquidateur, M. Patrick HAMPE.

2°) La Société Anonyme Monégasque dénommée FINANTEC, dont le siège social se trouve à MONACO, 2, rue des Iris, immeuble "L'Impérator", prise en la personne de son représentant en exercice, M. Paul RAYNIERE.

3°) Le Sieur Patrick, Paul, Clotaire HAMPE, demeurant et domicilié à IMPERIA 15, via Nizza, Italie.

4°) Le Sieur Bernard DELORME, demeurant et domicilié 141, rue de Vendôme, 69006 LYON.

Défendeurs.

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

.....  
"... Par ces motifs,

LE TRIBUNAL,

statuant contradictoirement,

Déclare nulle et de nul effet la décision prise le 13 mars 1995 par l'assemblée générale extraordinaire des asso-

ciés de la société en commandite simple dénommée SCS HAMPE ET Cie ayant prononcé la dissolution anticipée de cette société..."

Monaco, le 13 septembre 1996.

Etude de M<sup>r</sup> Paul-Louis AUREGLIA  
Notaire  
4, boulevard des Moulins - Monte-Carlo

SOCIETE EN NOM COLLECTIF  
**"JANSSENS, RICKETTS & Cie"**  
dénomination commerciale  
**"EUROCONSULT MONACO"**

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de Commerce.

Suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 3 mai 1996,

M. Eric, Alphonse JANSSENS, administrateur de société, demeurant et domicilié à MONACO (Principauté), Le Monte-Carlo Sun, 74, boulevard d'Italie, époux de M<sup>me</sup> Jacqueline VAN AUBEL,

et M. Henry, Martin RICKETTS, analyste financier, demeurant et domicilié à MONACO (Principauté), 11, avenue Princesse Grace, époux de M<sup>me</sup> Mechilde FREIJN von WEICHS,

Ont constitué entre eux une société en nom collectif ayant pour objet :

Toutes études et conseils en rapprochement et en développement de gestion des entreprises étrangères, à l'exception de toute activité réglementée.

Et généralement, toutes opérations professionnelles, civiles et commerciales, mobilières et immobilières, se rattachant directement à l'objet social ci-dessus.

La raison et la signature sociales sont "JANSSENS, RICKETTS & Cie".

La dénomination commerciale est "EUROCONSULT MONACO".

La durée de la société est de cinquante années.

Le siège a été fixé à Monte-Carlo, Palais de la Scala, 1, avenue Henry Dunant.

Les associés ont apporté à la société cent cinquante mille francs chacun.

Le capital social, fixé à la somme de TROIS CENT MILLE FRANCS, est divisé en 300 parts de 1.000 Francs chacune de valeur nominale, attribuées à concurrence de 150 parts à chacun des associés.

La société est gérée et administrée par MM. JANSSENS et RICKETTS avec signature individuelle pour la gestion ordinaire.

En cas de décès de l'un des associés, la société ne sera pas dissoute.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrite et affichée conformément à la loi, le 12 septembre 1996.

Monaco le 13 septembre 1996.

Signé : P.-L. AURÉGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Louis-Constant CROVETTO

Docteur en Droit - Notaire

26, avenue de la Costa - Monte-Carlo

### **RESILIATION ANTICIPÉE DE CONTRAT DE GERANCE**

#### *Deuxième Insertion*

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> CROVETTO le 2 septembre 1996, M. et M<sup>me</sup> Ernst HENGGELER, demeurant 5, rue Plati à Monaco, et M. Bruno PAILLAT, demeurant Avenue des Pins à Beausoleil, ont résilié par anticipation à compter du même jour, la gérance libre concernant le fonds de commerce de "RESTAURANT-BAR" exploité dans des locaux sis à Monaco, 1, rue Biovès, dénommé "LE SAINT-MARTIN".

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds dans les délais de la loi.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : L.-C. CROVETTO.

Etude de M<sup>e</sup> Louis-Constant CROVETTO

Docteur en Droit - Notaire

26, avenue de la Costa - Monte-Carlo

### **CONTRAT DE GERANCE**

#### *Deuxième Insertion*

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> CROVETTO le 3 mai 1996, réitéré le 2 septembre 1996, M. et M<sup>me</sup> Ernst HENGGELER, demeurant 5, rue Plati à Monaco, ont donné en gérance libre, à M. Hugues PERRIN, demeurant à Roquebrune-Cap-Martin, 69, avenue Paul Doumer, pour une durée de trois années le fonds de commerce de "RESTAURANT-BAR" exploité dans des locaux sis à Monaco, 1, rue Biovès, dénommé "LE SAINT-MARTIN".

Le contrat prévoit un cautionnement de 150.000 Francs.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : L.-C. CROVETTO.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

### **RENOUVELLEMENT DE GERANCE LIBRE**

#### *Deuxième Insertion*

Aux termes d'un acte reçu le 2 juillet 1996 par le notaire soussigné, M<sup>me</sup> Adrienne Yvette CAISSOLA, veuve de M. Charles SACCO, demeurant 4, avenue Crovetto Frères, à Monaco, a renouvelé, pour une période de trois années, à compter du 7 août 1996, la gérance libre consentie à M<sup>me</sup> Catherine COSTARAS, épouse de M. Henri MARVERTI, demeurant 11, avenue Princesse Grace, à Monaco et concernant un fonds de commerce de papeterie, vente de timbres pour collections, etc... dénommé TABACS "LE KHEDIVE", exploité 9, boulevard Albert 1<sup>er</sup>, à Monaco.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>r</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

### RENOUVELLEMENT DE GERANCE LIBRE

#### *Première Insertion*

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 11 juin 1996,

M<sup>me</sup> Christine SENTOU, demeurant 15, boulevard Princesse Charlotte, à Monte-Carlo (aux droits de la S.C.S. Ch. SENTOU & Cie") a renouvelé, pour une période d'une année à compter du 25 octobre 1996, la gérance libre consentie à M<sup>me</sup> Jeanine POLVER, épouse de M. Jean FERRERO, demeurant 6, rue de la Colle, à Monaco-Condamine, et concernant un fonds de commerce de parfumerie, accessoires, cartes postales, etc... exploité 11, rue Comte Félix Gastaldi, à Monaco-Ville, connu sous le nom de "LE COFFRET A PARFUMS".

Il a été prévu un cautionnement de 10.000 francs.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>r</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

### CESSION DE DROIT AU BAIL

#### *Première Insertion*

Aux termes d'un acte reçu en double minute par M<sup>r</sup> CROVETTO et le notaire soussigné, les 30 août et 5 septembre 1996,

M. Henri GIACOMONI, demeurant 2, Chemin Romain, à Beausoleil, a cédé à M<sup>me</sup> Isabelle DURANTE, épouse de M. Mirco ALBISETTI, demeurant 15, avenue Crovetto Frères, à Monaco-Condamine, le droit au bail d'un local

situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 15, boulevard Rainier III, à Monaco-Condamine.

Oppositions, s'il y a lieu, en l'Etude de M<sup>r</sup> Henry REY, notaire soussigné, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>r</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

### "LA COMPAGNIE DU CAP BLANC"

Société Anonyme Monégasque

Conformément aux dispositions de l'ordonnance-loi numéro 340 sur les sociétés par actions, il est donné avis que les expéditions des actes ci-après :

1°) Statuts de la société anonyme monégasque dénommée "LA COMPAGNIE DU CAP BLANC", au capital de 2.400.000 francs et avec siège social numéro 14, avenue de Grande-Bretagne à MONTE-CARLO, reçus en brevet, par le notaire soussigné, le 28 mai 1996 et déposés au rang de ses minutes par acte en date du 30 août 1996.

2°) Déclaration de souscription et de versement de capital faite par le fondateur, suivant acte reçu, en minute, par le notaire soussigné, le 30 août 1996.

3°) Délibération de l'assemblée générale constitutive tenue le 30 août 1996, et déposée avec les pièces annexes au rang des minutes du notaire soussigné, par acte du même jour (30 août 1996).

ont été déposées le 13 septembre 1996 au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de la Principauté de Monaco.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : H. REY.



Etude de M<sup>r</sup> Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

## “TENFORE MONACO S.A.M.”

Nouvelle dénomination :

## “ADVANCED FINANCIAL INFORMATIONS S.A.M.”

Société Anonyme Monégasque

### MODIFICATIONS AUX STATUTS

I. - Aux termes d'une délibération prise au siège social le 21 mai 1996, les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée “TENFORE MONACO S.A.M.”, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé, à l'unanimité, sous réserve des autorisations gouvernementales :

a) De modifier la dénomination sociale et en conséquence, l'article premier des statuts (dénomination sociale) qui sera désormais rédigé comme suit :

#### “ARTICLE PREMIER”

“Il est formé entre les propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront l'être par la suite, une société anonyme monégasque qui sera régie par les lois de la Principauté de Monaco et les présents statuts.

“Cette société prend la dénomination de “ADVANCED FINANCIAL INFORMATIONS S.A.M.”.”

II. - Les résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire, susvisée, du 21 mai 1996, ont été approuvées et autorisées par arrêté de S.E. M. le Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco, en date du 8 août 1996, publié au “Journal de Monaco”, feuille numéro 7.247 du vendredi 16 août 1996.

III. - A la suite de cette approbation, un original du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1996, et une ampliation de l'arrêté ministériel d'autorisation du 8 août 1996, ont été déposés, avec reconnaissance d'écriture et de signatures, au rang des minutes du notaire soussigné, par acte en date du 2 septembre 1996.

IV. - Une expédition de l'acte de dépôt précité du 2 septembre 1996, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de la Principauté de Monaco, le 9 septembre 1996.

Monaco, le 13 septembre 1996.

Signé : H. REY.

## CREDIT MOBILIER DE MONACO Mont-de-Piété

15, avenue de Grande-Bretagne - Monte-Carlo

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Les emprunteurs sont informés que les nantissements échus seront livrés à la vente le mercredi 18 septembre 1996, de 9 h 15 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h.

L'exposition aura lieu le mardi 17 septembre 1996 de 14 h 30 à 16 h 30.

## “GLOBAL MEDIA SERVICES S.A.M.”

Société Anonyme Monégasque  
Capital social : 2.500.000 F

Siège social : 11, rue du Gabian - Monaco

### AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour le lundi 30 septembre 1996, à 17 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

– Eventualité de la dissolution de la société par suite de pertes supérieures aux trois quarts du capital social.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée Générale devront être transmis ou déposés au siège social cinq jours avant la réunion.

*Le Conseil d'Administration.*

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

## VALEUR LIQUIDATIVE

Ordonnance Souveraine n° 9.867 du 26 juillet 1990.

Fonds Communs de Placement	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 6 septembre 1996
Monaco Patrimoine	26.09.1988	Compagnie Monégasque de Gestion	C.M.B.	13.957,61 F
Lion Invest Monaco	17.10.1988	Epargne collective	Crédit Lyonnais	17.081,76 F
Azur Sécurité	18.10.1988	Barclays Gestion S.N.C.	Barclays Bank PLC	36.215,78 F
Monaco valeur	30.01.1989	Somoval S.A.M.	Société Générale	1.800,39 F
Americazur	06.04.1990	Barclays Gestion S.N.C.	Barclays Bank PLC	5.13.434,57
MC Court terme	14.03.1991	Sagefi Monaco.	Banque Monégasque de Gestion	8.411,88 F
Caixa Court terme	20.11.1991	Caixa Investment Management SAM	Sté Monégasque de Banque Privée	1.362,99 F
Caixa Actions Françaises	20.11.1991	Caixa Investment Management SAM	Sté Monégasque de Banque Privée	1.229,34 F
Monactions	15.01.1992	Sagefi Monaco	Banque Monégasque de Gestion	4.529,61 F
CFM Court terme 1	08.04.1992	B.P.G.M.	C.F.M.	13.164,73 F
Paribas Monaco Oblifranc	04.05.1993	Paribas Asset Management Monaco SAM	Paribas	2.015,35 F
Paribas Sécurité Plus	24.01.1994	Paribas Asset Management Monaco SAM	Paribas	101.485,05 F
Paribas Performance Garantie	24.01.1994	Paribas Asset Management Monaco SAM	Paribas	5.158.565,73 F
Monaco Plus-Value	31.01.1994	Compagnie Monégasque de Gestion	C.M.B.	8.207,52 F
Monaco Expansion	31.01.1994	Compagnie Monégasque de Gestion	C.M.B.	6.134.946 F
Europe Sécurité 1	31.03.1994	Epargne collective	Crédit Lyonnais	-
Europe Sécurité 2	31.03.1994	Epargne collective	Crédit Lyonnais	-
Monaco ITL	30.09.1994	Compagnie Monégasque de Gestion	C.M.B.	5.853.063 L.
Monaco USD transformé en Monaco FF	18.06.1996	Compagnie Monégasque de Gestion	C.M.B.	22.371,49 F
Japon Sécurité 3	02.06.1995	Epargne collective	Crédit Lyonnais	-
Japon Sécurité 4	02.06.1995	Epargne collective	Crédit Lyonnais	-
Gothard Court Terme	27.02.1996	SAM Gothard Gestion Monaco	Banque du Gothard	5.102,33 F
Monaco Recherche sous l'égide de la Fondation Princesse Grace	27.02.1996	SAM Gothard Gestion Monaco	Banque du Gothard	-
CFM Court Terme Lire	05.03.1996	B.P.G.M.	C.F.M.	6.623.840 L.

Fonds Commun de Placement	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 5 septembre 1996
M. Sécurité	09.02.1993	B.F.T. Gestion	Crédit Agricole	2.454.028,01 F

Fonds Commun de Placement	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 10 septembre 1996
Natio Fonds Monte-Carlo "Court Terme"	14.06.1989	Natio Monte-Carlo SAM	B.N.P.	16.985,09 F

Le Gérant du Journal : Rainier IMPERTI

455-AD



---

IMPRIMERIE DE MONACO

---